

## ARRÊTÉ

Date de Notification	Date d’Affichage	N° d’arrêté	Direction
23 SEP. 2022	23 SEP. 2022	22-5573	SV

**Objet : TRAVAUX de Nuit ARD Villenoy –Entreprises Jean Lefebvre – SIGNATURE**

**Le Maire de la Ville de MEAUX,**

**VU** le Code de la Route et les décrets subséquents,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le Titre I *POLICE* du Livre II de la Deuxième Partie,

**CONSIDERANT** la demande d'intervention sur la Ville de Meaux de l'ARD Villenoy pour les entreprises Jean Lefebvre et SIGNATURE,

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Maire d'exercer la police de la circulation et du stationnement sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** – Afin de procéder à la réfection de la couche de roulement sur la Chaussée de Paris sur le tronçon compris entre le giratoire des « Saisons » et le carrefour Gallieni -Senlis, les entreprises Jean Lefebvre et Signature pour le compte de L'ARD Villenoy, sont autorisées à effectuer les travaux et à modifier la circulation et le stationnement du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 14 octobre 2022 suivant l'article 2.

**ARTICLE 2 – TRAVAUX –CIRCULATION**

Les travaux se déroulent sur chaussée et se font en 8 phases.

**1ère phase : Nuit du 26 au 27 septembre 2022 de 21H00 à 5H00.**

**Du carrefour Gallieni –Senlis jusqu'à la Rue de Villenoy**

**TRAVAUX**

Les travaux de raboutage se déroulent sur la chaussée et se font sur les 4 voies de circulation.

**2ème phase : Nuit du 27 au 28 septembre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue de Villenoy jusqu'à la Rue Sadi Carnot**

**TRAVAUX**

Les travaux de rabotage se déroulent sur la chaussée et se font sur les 4 voies de circulation.

**3ème phase : Nuit du 28 au 29 septembre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**Du carrefour Gallieni –Senlis jusqu'à la Rue de Villenoy**

**TRAVAUX**

Les travaux d'enrobé se déroulent sur la chaussée et se font sur les 4 voies de circulation.

**4ème phase : Nuit du 29 au 30 septembre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue de Villenoy jusqu'à la Rue Sadi Carnot**

**TRAVAUX**

Les travaux d'enrobé se déroulent sur la chaussée et se font sur les 4 voies de circulation.

**5ème phase : Nuit du 3 octobre au 4 octobre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue Sadi Carnot jusqu'au giratoire des « Saisons »**

**TRAVAUX**

Les travaux de rabotage se déroulent sur la chaussée et se font sur les 4 voies de circulation montantes.

**6ème phase : Nuit du 04 octobre au 5 octobre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue Sadi Carnot jusqu'au giratoire des « Saisons »**

**TRAVAUX**

Les travaux de rabotage se déroulent sur la chaussée et se font sur les 2 voies de circulation descendantes.

**7ème phase : Nuit du 5 octobre au 6 octobre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue Sadi Carnot jusqu'au giratoire des « Saisons »**

**TRAVAUX**

Les travaux d'enrobé se déroulent sur la chaussée et se font sur les 2 voies de circulation descendantes.

**8ème phase : Nuit du 6 octobre au 7 octobre 2022 de 21H00 à 5H00.**  
**De la Rue Sadi Carnot jusqu'au giratoire des « Saisons »**

**TRAVAUX**

Les travaux d'enrobé se déroulent sur la chaussée et se font sur les 2 voies de circulation montantes.

**CIRCULATION**

La circulation se fera par la mise en place de chanfreins durant les travaux.

La Rue d'Orgemont face à la Rue Sadi Carnot sera fermée à la circulation sauf pour les riverains.

L'accès aux riverains est maintenu en permanence le temps des travaux et se fera par la Rue du Lycée technique.

La Rue Sadi Carnot sur la commune de Villenoy sera interdite à la circulation pendant les phases 5 et 6.

La Rue des Raguins sur la commune de Villenoy sera interdite à la circulation.

L'ARD de Villenoy mettra en place des hommes trafic afin de fluidifier la circulation au droit de la Rue Sadi Carnot, rue des Raguins ainsi qu'au giratoire des « Saisons ».

Un ensemble de déviations sera mise en place par l'ARD de Villenoy et la Ville de Meaux chacun sur leur domaines respectifs concernés par les travaux.

Déviations par :

- Rond-point des « Saisons » et RD603 ⇨ N330 ⇨ 405 ⇨ 405A en direction de Crègy les Meaux.
- Carrefour Galliéni ⇨ Route de Senlis ⇨ Crègy les Meaux ⇨ D38.

### **ARTICLE 3 – SIGNALISATION**

La signalisation propre au chantier est mise en place par l'ARDT de Villenoy et les entreprises Jean Lefebvre et Signature à leurs frais et sous leur responsabilité.  
Les déviations hors Ville de Meaux sont mises en place par l'ARD VILLENROY à ses frais et sous sa responsabilité.

La signalisation propre au chantier sur la commune de Meaux est mise en place par les Services Techniques de la Ville.

**ARTICLE 4** – M. le Directeur Général des Services de la Ville de MEAUX,  
M. le Commissaire Divisionnaire de Police  
M. le Directeur de la Police Municipale

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Meaux le 23 SEP. 2022

Pour le Maire,

Le Conseiller Municipal délégué aux Travaux, à la Voirie, au Commerce, Foires et Marchés.

  
  
Julien LELOUP



# TRAVAUX

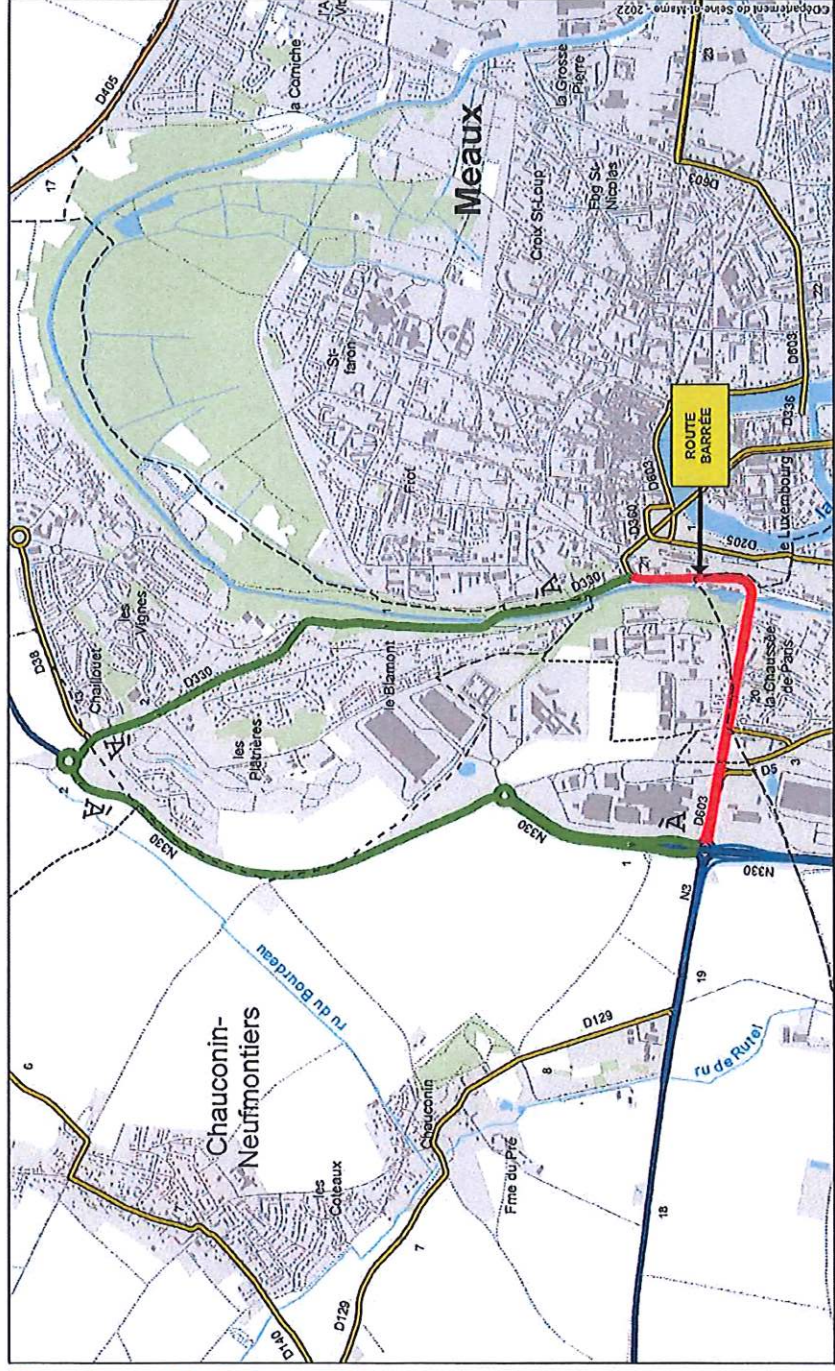
**Réfection de chaussée à Meaux,  
Villenoy et Chauconin-Neufmontiers  
(RD603)**

**Rue de la chaussée de Paris  
Avenue Gallieni**

**Fermeture totale uniquement la nuit**  
de 21h à 5h du lundi au vendredi  
du 26 septembre au 7 octobre 2022



**PLAN DE DÉVIATION RD603 / communes de Meaux, Villenoy, Chauconin-Neufmontiers**



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DR - SNIE - août 2022  
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR  
©AUL-IdF / IGN ©BDTOPO®

Département de Seine-et-Marne - ne pas jeter sur la voie publique - Oct. 2022

